

RECUEIL

DE BONNES PRATIQUES



REGROUPEMENT DES CPE
DES RÉGIONS DE QUÉBEC
ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

DIRECTION

AUDREY SIMARD

Directrice adjointe

*Regroupement des centres de la petite enfance
des régions de Québec et Chaudière-Appalaches
(RCPEQC)*

COORDINATION

SYLVIE PROVENCHER

*Coordonnatrice de la pédagogie
et du Pôle interrégionale en milieu familial,
(RCPEQC)*

CONCEPTION ET RÉDACTION

ANNICK LAVALLÉE

*Conseillère en qualité
(RCPEQC)*

SYLVIE PROVENCHER

*Coordonnatrice de la pédagogie
et du Pôle interrégionale en milieu familial
(RCPEQC)*

COLLABORATION

MARIE-ÈVE DESLAURIERS

*Conseillère Cap Qualité
Regroupement des CPE des Cantons de l'Est*

MICHÈLE LEBOEUF

*Conseillère à la pédagogie
(RCPEQC)*

ÉLISE PARADIS

*Coordonnatrice Cap Qualité
(RCPEQC)*

TOUS LES CPE QUI ONT GRACIEUSEMENT PARTAGÉ
LEUR EXPERTISE ET FOURNI DES PHOTOS

(consultez la liste pour chacun des chapitres)

REPRODUCTION

La reproduction ou la diffusion de ce recueil, en tout ou en partie, est autorisée lorsque la source, soit le RCPE des régions de Québec et Chaudière-Appalaches, demeure clairement mentionnée.

© Regroupement des centres de la petite enfance des régions de Québec et Chaudière-Appalaches

ISBN n° 978-2-922815-12-2

Dépot légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

Dépot légal : Bibliothèque et Archives Canada, 2013

RÉVISION LINGUISTIQUE

LORRAINE ROY

MARTINE GOULET

*Conseillère en communication
(RCPEQC)*

COORDINATION GRAPHIQUE

MARTINE GOULET

*Conseillère en communication
(RCPEQC)*

MISE EN PAGE ET INFOGRAPHIE

CORSAIRE DESIGN ÉDITION

PRODUCTION ET DIFFUSION

RÉGROUPEMENT DES CENTRES
DE LA PETITE ENFANCE DES RÉGIONS
DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

2290, Jean-Perrin, bureau 222

Québec (Québec) G2C 1T9

418 842-2521

www.rcpeqc.org

info@rcpeqc.org

TABLE DES MATIÈRES

DÉMARCHE DE SOUTIEN À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ: LE SERVICE CAP QUALITÉ	6
LES ÉCHELLES D'ÉVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT PRÉSCOLAIRE: DES BALISES QUI S'APPUIENT SUR LA CONNAISSANCE	7
S'INSPIRER DE BONNES PRATIQUES: DES EXEMPLES À SUIVRE	9
- 1. SOUS-ÉCHELLE MOBILIER ET AMÉNAGEMENT ITEM 3: MOBILIER POUR LA DÉTENTE ET LE CONFORT OBJECTIF: OFFRIR DE LA DOUCEUR ET DU CONFORT AUX ENFANTS	9
- 2. SOUS-ÉCHELLE MOBILIER ET AMÉNAGEMENT ITEM 5: ESPACE POUR L'INTIMITÉ OBJECTIF: OFFRIR DES ZONES D'INTIMITÉ AUX ENFANTS	18



LA DÉMARCHE CAP QUALITÉ

Le Regroupement des centres de la petite enfance des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RCPEQC) reconnaît comme étant fondamentale et dynamique la recherche constante de la qualité dans les milieux de garde. Initiée par le Regroupement en 2007, la démarche Cap Qualité prenait son envol pour soutenir l'amélioration de la qualité des services de garde. Aujourd'hui encore, le RCPEQC poursuit assidûment ses travaux sur l'avancement et sur la promotion de la qualité auprès de ses membres. De cette démarche, un recueil de bonnes pratiques se construit, et ce, en collaboration avec des membres impliqués et engagés.

Pourquoi un recueil de bonnes pratiques ?

Impliqués dans une démarche d'amélioration de la qualité, les centres de la petite enfance (CPE) sont à la recherche de bonnes pratiques pour faire face aux obstacles qu'ils rencontrent. Par ailleurs, plusieurs d'entre eux ont trouvé des solutions. Fort du savoir et des expériences recueillis, le Regroupement poursuit sa mission et présente dans ce recueil des pistes d'actions et des éléments de réponse.

Le présent recueil de bonnes pratiques s'appuie sur la recherche de standards promus par l'Échelle d'évaluation de l'environnement préscolaire-révisée (ÉÉEP-R) et l'Échelle d'évaluation de l'environnement des nourrissons et des tout-petits révisée (ÉÉEN-R), (Harms, Clifford et Cryer, 1998, 2004).

Cet outil a pour but d'offrir de l'aide et du soutien. Il offre un accès simple et rapide à des critères de qualité clairement décrits et des références fiables. On y trouve des citations d'auteurs et de chercheurs, des récits de bonnes pratiques tirés de milieux de garde ainsi que des illustrations en lien avec ces mêmes pratiques. Il est construit de manière à ce que toute équipe, ayant ou non entrepris la démarche Cap Qualité, puisse s'y référer facilement.

Finalement, il s'agit d'un document permettant de souligner le fruit du travail exemplaire de CPE engagés dans un processus évolutif d'amélioration de la qualité des services qu'ils offrent aux tout-petits. Il permet également de reconnaître le rôle éminent que joue le personnel des services de garde quant à l'éventuelle capacité à faire preuve d'ingéniosité et de créativité pour faire face aux défis rencontrés.

À qui est destiné ce recueil ?

Il est destiné aux intervenants et aux équipes engagées dans un contexte d'accueil et d'éducation des nourrissons, des tout-petits et des enfants d'âge préscolaire.



UN CONTENU ÉVOLUTIF

Le contenu évoluera au fil des mois et des années puisque des chapitres traitant de sujets liés à différentes sous-échelles et à différents items seront ajoutés ponctuellement. À cet égard, le partage de bonnes pratiques et la participation des membres deviennent essentiels au succès de ce recueil.

Actuellement, le recueil contient les trois sections suivantes :

SECTION 1

Démarche de soutien à l'amélioration de la qualité : le service Cap Qualité

Cette section présente le service à l'origine de ce recueil, soit le service Cap Qualité. Ce dernier est offert par le RCPEQC à ses membres.

SECTION 2

Les échelles d'évaluation de l'environnement préscolaire – des balises qui s'appuient sur des connaissances à jour

Cette section présente l'Échelle d'évaluation de l'environnement préscolaire-révisée (ÉÉEP-R) et l'Échelle d'évaluation de l'environnement des nourrissons et des tout-petits révisée (ÉÉEN-R), deux échelles utilisées par le service Cap Qualité et employées comme référence dans ce recueil.

SECTION 3

S'inspirer de bonnes pratiques : des exemples à suivre

Cette section témoigne de pratiques exemplaires variées :

CHAPITRE 1 **SOUS-ÉCHELLE MOBILIER** **ET AMÉNAGEMENT-ITEM 3:** MOBILIER POUR LA DÉTENTE ET LE CONFORT

CHAPITRE 2 **SOUS-ÉCHELLE MOBILIER** **ET AMÉNAGEMENT-ITEM 5:** ESPACE POUR L'INTIMITÉ

Ces chapitres se divisent en trois parties :

- **Mise à jour et approfondissement des connaissances**, permettant de situer l'état actuel de la recherche et de présenter des notions et des critères de qualité. Une référence à de nombreux auteurs et chercheurs.
- **Les obstacles aux bonnes pratiques**, renseignant sur certaines difficultés rencontrées par de nombreux milieux de garde. Il importe de se rappeler que la quête de l'amélioration de la qualité comporte de nombreux défis.
- **Les pratiques illustrées**, présentant par le biais de photographies différentes pratiques instaurées dans des CPE afin de rencontrer un standard plus élevé de qualité.

Bonne lecture et bonne découverte!

Partenariat entre le Regroupement des CPE des Cantons-de-l'Est et le Regroupement des CPE des régions de Québec et Chaudière-Appalaches

Au printemps 2013, le Regroupement des CPE des Cantons-de-l'Est ainsi que le Regroupement des CPE des régions de Québec et Chaudière-Appalaches ont uni leur expérience et ont conçu une offre de service commune pour la démarche Cap qualité. Depuis, les deux regroupements travaillent conjointement dans un objectif commun, offrir à l'ensemble des services de garde l'accès à une démarche d'évaluation et d'amélioration continue de la qualité basée sur les normes de qualité des échelles d'évaluation de l'environnement (ÉÉEN-R et ÉÉEP-R). Nous sommes également en contact avec le projet *Portés par la qualité* déployé par le Regroupement des CPE Abitibi-Témiscamingue et Nord du Québec.



DÉMARCHE DE SOUTIEN À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ LE SERVICE CAP QUALITÉ

Entre 2000 et 2005, trois études scientifiques sérieuses apportaient un éclairage important sur la qualité des services de garde au Québec. Elles dressaient un portrait décevant de nos milieux; on y révélait que « la qualité des services de garde au Québec est de qualité passable ou minable » (Bigras, Japel, 2007, p. 144; Goelman, Doherty, Lero, Lagrange et Tougas, 2000; Drouin et al., 2004; Japel et al., 2005).

Entre 2006 et 2007, le conseil d'administration du RCPEQC, préoccupé par les conclusions de ces rapports de recherche, mandatait le Comité qualité pour proposer des stratégies de soutien à l'amélioration de la qualité misant sur des gains observables et mesurables.

En 2007, le RCPEQC créait un tout nouveau service, soit le service Cap Qualité, dont le but était et demeure d'apporter un soutien concret et efficient à ses membres dans l'amélioration de la qualité des services offerts aux enfants et à leurs parents. Ce service est le fruit des travaux du Comité qualité, de la consultation des membres et de l'expérience acquise par le Regroupement des Cantons-de-l'Est dans le cadre d'un projet pilote mis en place avec la chercheuse Christa Japel, et sa collaboratrice, Carole Welp.

L'expérience des Cantons-de-l'Est a attiré l'attention du Comité qualité, car elle s'appuyait sur les mêmes préoccupations, offrait une solution tangible et un modèle structuré développé à partir de connaissances à jour. Enfin, la démarche implantée avait fait l'objet d'une évaluation et « les résultats de ce projet pilote révèlent qu'une intervention visant l'amélioration des compétences des éducatrices a porté fruit en ce sens qu'elle a permis d'améliorer la qualité des services de garde offerts aux enfants. » (Japel et Manningham, 2007, p. 97).

Le service Cap Qualité offre aux CPE l'opportunité de s'engager dans une démarche complète s'appuyant sur le diagnostic fait par une personne ressource de l'externe (observation) et par l'animation de séances de coaching (voir le tableau présentant la démarche en annexe I). Les études scientifiques, selon lesquelles les bienfaits des services de garde sur le développement physique, cognitif, social et affectif de l'enfant sont intimement liés à la qualité des services offerts, autant sur le plan organisationnel que sur le plan de la pratique éducative, justifient son implantation.

À l'automne 2007, le RCPEQC recrutait des observatrices-coachs. Les candidates recherchées devaient, entre autres, détenir une solide formation en pédagogie, compter de nombreuses années d'expérience dans le réseau et démontrer une excellente connaissance du programme éducatif. Les personnes sélectionnées s'engageaient dans un processus de formation complet (16 jours) afin de s'approprier les outils d'observation, de se préparer au coaching des équipes et de valider leur qualification d'observatrice par le biais d'accords interjuges. Elles débutaient leurs premières observations en avril 2008.

Entre 2008 et 2012, une cinquantaine de CPE et, en l'occurrence, près de 70 installations, ont sollicité et reçu la visite des observatrices professionnelles du RCPEQC. Le résultat de l'observation était transmis à la direction et à l'équipe et des rencontres de coaching visant l'intégration et la recherche de solutions étaient offertes. Les équipes impliquées, soutenues par leur direction et, si souhaité, par le RCPEQC, ont manifesté beaucoup d'énergie et de professionnalisme pour mettre en place des solutions créatives. De façon constante, les équipes accomplissent des modifications à leurs pratiques et à leur environnement, elles ont compris que l'amélioration de la qualité est un processus continu.

Madame Christa Japel est professeure au Département d'éducation et de formations spécialisées à l'Université du Québec à Montréal. Elle est chercheure associée au Groupe de recherche sur l'inadaptation sociale de l'enfant (GRIP) et membre de l'équipe qui mène l'Étude longitudinale sur le développement des enfants du Québec (ÉLDEQ). Dans le cadre de cette étude, elle était responsable du volet La qualité des services de garde fréquentés par les enfants de l'ÉLDEQ.

Madame Welp détient une maîtrise en psychopédagogie et compte une vaste expérience en tant qu'éducatrice, directrice, enseignante et consultante. Elle s'appuie, entre autres, sur sa connaissance des services éducatifs préscolaires à l'extérieur du Québec.



LES ÉCHELLES D'ÉVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT PRÉSCOLAIRE DES BALISES QUI S'APPUIENT SUR LES CONNAISSANCES À JOUR

Pour réaliser leurs observations dans les CPE, les personnes ressources utilisent des échelles de renommée internationale, soit l'Échelle d'évaluation de l'environnement préscolaire-révisée (ÉÉEP-R) et l'Échelle d'évaluation de l'environnement des nourrissons et des tout-petits révisée (ÉÉEN-R). Ces échelles sont des traductions des instruments américains Early Childhood Environment Rating Scale-Revised et Infant and Toddler Environment Rating Scale-Revised (Harms, Clifford et Cryer, 1998, 2003).

Ce sont des instruments réputés et utilisés par les services éducatifs destinés aux enfants d'âge préscolaire, trottineurs et poupons, et par des chercheurs de nombreux pays depuis une vingtaine d'années. Ces échelles ont été traduites en plusieurs langues, dont l'italien, le suédois, l'allemand, le portugais, l'espagnol et l'islandais. Nous bénéficions de versions françaises traduites au Québec par nos chercheurs. Des chercheurs québécois les utilisent depuis le début des années 1980. Leur validité a été clairement démontrée (Harms, Clifford et Cryer, 2004).

Les échelles ÉÉEP-R et ÉÉEN-R ont été choisies pour :

- la renommée internationale de leur validité et leur fiabilité en tant qu'instruments de mesure de la qualité;
- la variété des dimensions observées qui permettent de mesurer à la fois la qualité du fonctionnement de l'organisation et la qualité éducative vécue quotidiennement par l'enfant;
- leur capacité de fournir un profil de la qualité des services indépendamment du programme éducatif choisi et appliqué dans un service donné.

Familiarisé avec ces échelles à la suite des séances de coaching, le personnel des CPE peut s'y référer et les utiliser pour poursuivre la réflexion et la recherche de solutions pour améliorer ses pratiques.

QUELQUES PRÉCISIONS

Précisons d'abord que les échelles utilisées permettent d'évaluer la qualité sur un continuum de 1 à 7. La cote 1 représente une situation inadéquate, alors que la cote 7 est accordée lorsque la situation correspond à un niveau de qualité excellent.

Cette grille repose sur le principe selon lequel les critères de base doivent être respectés pour obtenir une cotation de niveau 7. Ainsi, l'ensemble des différentes composantes d'une situation ont une incidence sur sa cotation. Bien qu'il soit jugé excellent de se brosser les dents, la cote en résultant pourrait souffrir d'un manque d'hygiène si les brosses à dents étaient en contact les unes avec les autres, par exemple.

COTE	NIVEAU DE QUALITÉ	EXPLICATION
1 à 2.9	Inadéquat	Environnement n'assurant pas la santé ni la sécurité des enfants; composante éducative absente ou inadéquate.
3 à 4.9	Minimal	Qualité de niveau minimal: service qui assure la santé et la sécurité des enfants; composante éducative minimale.
5 à 7	Bon, très bon ou excellent	Environnement qui assure la santé et la sécurité des enfants; composante éducative appropriée au niveau de développement des enfants et favorisant leur développement.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES OUTILS ÉÉEP-R ET ÉÉEN-R ET THELMA HARMS, L'AUTEURE PRINCIPALE

Thelma Harms a un parcours professionnel bien particulier. Après avoir complété une formation pour enseigner les langues, elle se marie et, comme plusieurs femmes de son époque, fait le choix de rester à la maison pour s'occuper de ses enfants. Ce sont ses voisines, sur le marché du travail, qui la sollicitent afin qu'elle prenne soin de leurs petits. C'est donc comme responsable de garde en milieu familial qu'elle amorce sa carrière en petite enfance.

Quand ses enfants entrent à la prématernelle, elle fait du bénévolat et se découvre une passion. Elle se met à multiplier les lectures sur le développement de l'enfant. Elle décide de faire une maîtrise en développement de la petite enfance, ce qui l'amène par la suite à occuper des fonctions de supervision, puis de direction d'un programme de démonstration. Passionnée et curieuse, elle poursuit ses études au doctorat. Elle complètera sa carrière en dirigeant un programme d'enseignement pour les intervenantes en petite enfance dans un collège de Caroline du Nord.

Madame Harms rédige de nombreux documents pour soutenir la formation du personnel. Elle développe l'idée que les enfants de tous milieux et de toutes origines ont les trois mêmes besoins fondamentaux :

- évoluer dans un environnement qui assure leur sécurité et préserve leur santé;
- interagir avec les autres et être soutenus dans les défis que cela pose, développer un sentiment de confiance grâce à des interactions chaleureuses;
- développer le goût d'apprendre, développer leur langage et vivre des activités éducatives stimulantes.

Lors de la publication d'un premier livre, Thelma Harms expose son principal questionnement : « De quelle façon peut-on assurer la réponse à ces trois besoins fondamentaux dans le cadre de services à la petite enfance ? ».

Madame Harms constate aussi que les outils d'évaluation développés existants sont conçus pour mesurer un programme précis. Le chercheur Richard M. Clifford, un spécialiste de l'évaluation, et une de ses étudiantes à la maîtrise, Betty Cryer, inspirés par les préoccupations et la compétence de Thelma Harms, décident de faire équipe avec elle pour élaborer un outil d'évaluation de la qualité des services à l'enfance qui transcende les différents programmes et s'appuie sur la réponse aux besoins fondamentaux des enfants.

Thelma Harms, Richard M. Clifford et Debby Cryer n'arrivent à convaincre aucun organisme, ministère ou fondation de la pertinence de ce projet. Ils s'engagent dans ce travail laborieux sans aucun appui financier mais, par ailleurs, libres de toutes contraintes idéologiques. Les standards définis à l'intérieur des échelles sont élaborés sans aucune pression politique, ce qui ajoute encore à leur crédibilité.

Thelma Harms et ses collègues mènent toutes les recherches nécessaires à l'élaboration des outils. Ce sont les connaissances les plus à jour sur le développement de l'enfant, les pratiques éducatives et les programmes préscolaires qui inspirent les trois collaborateurs tout au long de la conception. Les premières versions des échelles sont présentées à des groupes d'éducatrices. Ces dernières sont invitées à discuter et à donner leur avis sur la pertinence et le réalisme des standards proposés.

Le travail de collaboration entre Mesdames Harms et Cryer et le Dr Clifford dure depuis plus de trente-cinq ans. Alimentés par différents comités ou groupes de recherche, Thelma Harms et ses collègues n'hésitent pas à réviser les échelles et à revoir les standards à la lumière des dernières connaissances.

Autre constat intéressant : Madame Harms connaît le système et la culture québécoise. La 4^e échelle qui s'intéresse aux services de garde en milieu scolaire a été élaborée à la demande de deux chercheuses du Québec, Mesdames Donna White et Ellen Jacob, avec leur contribution.

Madame Harms est encore très active. Elle démontre intérêt, curiosité et écoute devant les différentes réalités sociales et culturelles qu'elle découvre lors de ses visites dans les différents pays. Elle tient compte des nouvelles réalités qu'elle a découvertes dans l'exercice de révision des échelles.

Les échelles doivent leur succès international à « la rencontre » de la pratique et de la recherche. Elles sont inspirées de la vaste expérience de Thelma Harms et les contenus ont été rigoureusement confrontés aux connaissances à jour.



CHAPITRE 1

SOUS-ÉCHELLE . MOBILIER ET AMÉNAGEMENT ITEM 3 . MOBILIER POUR LA DÉTENTE ET LE CONFORT

Échelle d'évaluation de l'environnement préscolaire

*Échelle d'évaluation de l'environnement
des nourrissons et des tout-petits*

Thelma Harms-Richard M. Clifford-Debby Cryer

MISE À JOUR ET APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES

Le mobilier mou et douillet assure un confort à l'enfant qui joue et l'aide à se reposer. Ce mobilier lui permet également d'éprouver un sentiment de « chez-soi » en rendant son environnement plus chaleureux et réconfortant.

Quant aux objets de jeux faits de tissus mous et souples, ils viennent en aide à l'enfant qui ressent le besoin de se consoler ou de retrouver une certaine sécurité affective pendant la journée. Ce matériel joue un rôle important quant au développement social et affectif de l'enfant.

Il est donc judicieux de trouver, dans les environnements offerts aux jeunes enfants, du mobilier et des objets douillots tels que des carpettes, des petits fauteuils, des coussins, des chaises rembourrées, des poupées molles et des animaux en tissu.

Plusieurs auteurs soutiennent l'importance d'offrir aux enfants du mobilier pour la détente et le confort. En voici des exemples :

Accueillir la petite enfance – le programme éducatif des services de garde du Québec MFA, 2007

« Des murs aux couleurs neutres ou vives, décorés avec des dessins d'enfants, des photos de famille et les personnages favoris des enfants, des repères spatiaux stables pour s'orienter et s'organiser, un éclairage naturel ou artificiel contrôlé selon les activités et l'heure du jour (stores à lamelles, tentures, gradateurs), un coin intime et protecteur avec coussins moelleux et jouets "douillots", du matériel de jeu varié et bien présenté

Objectif

**Offrir de la
douceur et
du confort
aux enfants**

contribue à créer une atmosphère sécurisante, chaleureuse, conviviale et stimulante. », (MFA, 2007, p. 58).

Le bébé en services éducatifs Martin, Poulin, Falardeau, 2009

« Le tout-petit a psychologiquement besoin de se blottir, de se retrouver entouré; des objets et des endroits mous et doux comme les coussins lavables, les traversins, les carpettes amovibles, les blocs moteurs coussinés devraient faire partie du matériel de la pouponnière. », (Martin, Poulin, Falardeau, 2009, p. 337).

Partager le plaisir d'apprendre Hohmann, P. Weikart, Bourgon, Proulx, 2007

« Le confort. Pour créer une aire de jeu où les enfants se sentiront bien, utilisez divers objets tels qu'un tapis, un fauteuil, une douillette, des coussins, des oreillers, des matelas, un futon, des rideaux ou des tentures et décorez les murs. Les matériaux moelleux, en plus d'être confortables et invitants, absorbent le bruit. », (Hohmann, P. Weikart, Bourgon, Proulx, 2007, p. 111).

Petite enfance, services de garde éducatifs et développement des enfants : état des connaissances N. Bigras, L. Lemay et M. Tremblay, 2012

« Une des stratégies proposées par Honig (2002) et le Gowrie Adelaide Child Center (2001) pour solidifier l'attachement de l'enfant à l'éducatrice est de "rendre le milieu physique prévisible (routines) et chaleureux (oreillers, couvertures, chaise berçante, coin lecture ou de repos)." », (N. Bigras, L. Lemay et M. Tremblay, 2012, p. 208).



S'inspirer de bonnes pratiques

DES EXEMPLES À SUIVRE

LES OBSTACLES AUX BONNES PRATIQUES

L'absence ou le peu de mobilier et de matériel de jeux douillet

Dans de nombreux CPE observés, on retrouve peu ou pas de mobilier douillet et confortable. Certains locaux en sont dotés, d'autres pas. Il en va de même pour les jouets douillet.

Le défi de l'organisation du nettoyage et de l'entretien par les milieux

Souvent, les coussins, les animaux en peluche, les poupées de chiffon ou les carpettes ont été retirés des installations par souci d'hygiène ou suite à la visite d'un inspecteur du ministère. L'enjeu consiste à instaurer des règles d'hygiène et des procédures qui assurent que ce type de matériel puisse être nettoyé et désinfecté de manière à éviter l'élimination du mobilier et des objets douillet. Les CPE se questionnent à savoir qui en fera l'entretien, à quelle fréquence et quelles seront les incidences sur le plan des ressources humaines, matérielles et financières.

Ces obstacles représentent un exemple d'interaction entre les différentes dimensions de la qualité. L'hygiène est une préoccupation forte et louable, mais elle ne doit pas occulter les autres besoins des enfants. Les solutions recherchées doivent offrir une réponse satisfaisante autant à la sous-échelle « Mobilier et aménagement » qu'à la sous-échelle « Soins personnels ».



S'inspirer de bonnes pratiques

DES EXEMPLES À SUIVRE

DES PRATIQUES ILLUSTRÉES

Des CPE ont trouvé des solutions pour répondre à des défis et à des obstacles posés par la recherche de qualité.

Le nettoyage des tapis en mousse

Dans certains CPE, les tapis en mousse ont attiré l'attention des inspecteurs. Ceux-ci ont recommandé d'en faire le nettoyage quotidien. Des équipes se sont dotées de vadrouilles à tête plate permettant un nettoyage aisé chaque jour. Lorsque l'éducatrice ferme son local, elle nettoie les tapis. Cette tâche fait partie intégrante de l'horaire journalier de l'éducatrice. Bien que cette pratique augmente légèrement la charge de travail, les bénéfices qui résultent de l'usage de surfaces amortissantes sont reconnus.

Le lavage du matériel douillet

- Certains milieux font le lavage des objets doux en même temps que celui des draps des enfants.
- D'autres CPE font le lavage du matériel doux en fin de journée. Lorsque les ratios sont respectés et qu'une éducatrice est disponible, celle-ci se charge de cette tâche.
- Des CPE ont mentionné qu'ils privilégiaient l'achat de matériel doux recouvert d'une housse lavable.
- Des CPE utilisent des couvertures pour couvrir des chaises rembourrées. Elles sont lavées chaque semaine, en même temps que les couvre-matelas des enfants.
- Certains achètent des housses supplémentaires afin de faciliter le délai du lavage et du séchage. Cela permet d'avoir une housse en tout temps sur le matériel ou le mobilier doux.
- Plusieurs milieux ont mentionné qu'ils appliquaient avec rigueur la règle d'hygiène suivante : lorsqu'un enfant porte à sa bouche un objet doux, ce jouet est mis de côté pour être soumis au prochain lavage. Un bac clairement identifié est disponible à cette fin.



Des équipes se mobilisent et prennent la décision commune d'offrir quotidiennement aux enfants du matériel et du mobilier douillet

À la suite de la démarche Cap Qualité, des CPE ont mis en œuvre différentes pratiques visant à procurer plus de confort et du réconfort aux enfants. Plusieurs équipes ont adopté une pratique commune visant à offrir, dans tous les groupes, du matériel et du mobilier douillet aux enfants. Ainsi, on trouve dans les locaux des animaux en peluche, des coussins, des carpettes, des divans ainsi que du mobilier confortable et souple.

Mobilier pour la détente et le confort



Les poupons bénéficient de tapis dans leur espace de jeux.



Les chaises rembourrées dotées d'une housse lavable sont un choix judicieux en raison des mesures d'hygiène qui y sont facilement applicables.



Mobilier pour la détente et le confort



Des couvertures ajoutées sur ces chaises permettent de les rendre plus confortables.



Cette petite aire intime permet aux enfants de se retirer du groupe. Un petit coin meublé d'objets doux apporte du réconfort et une sécurité à l'enfant. Lorsque des petits fauteuils sont rembourrés, il est important de vérifier si ceux-ci contiennent une housse lavable, sinon les mesures d'hygiène sont difficilement applicables.



En plus de la surface amortissante, une aire de détente est aménagée avec du matériel doux accessible aux enfants en tout temps.



Mobilier pour la détente et le confort



Les toutous de style « oreiller » permettent aux enfants de s'asseoir dessus. Selon les échelles ÉÉEP-R et ÉÉEN-R, le niveau de qualité est rehaussé lorsqu'une aire de détente est accessible et qu'elle n'est pas utilisée pour les jeux actifs. Le mobilier douillet doit aussi être propre et conservé en bon état.



Cette petite maisonnette fait partie de l'aire des jeux symboliques. On y trouve aussi du matériel douillet. Lorsque plus d'un coin de jeux contient du matériel douillet, selon les échelles ÉÉEP-R et ÉÉEN-R, le niveau de qualité est rehaussé.



Mobilier pour la détente et le confort



Ce CPE a ajouté, dans le coin détente de ses locaux, des coussins et des rideaux qui rendent le mobilier plus confortable et la pièce plus chaleureuse et accueillante.



Mobilier pour la détente et le confort

Des solutions qui permettent de rendre accessible le matériel douillet aux enfants dans les aires de jeux

Certaines solutions ont été mises de l'avant afin de permettre aux enfants d'avoir accès facilement au matériel douillet. Selon les échelles ÉÉEP-R et ÉÉEN-R, le niveau de qualité est rehaussé lorsque les enfants peuvent avoir accès au matériel facilement.



Une pochette en vinyle est installée au mur pour y insérer du matériel douillet comme un animal en peluche ou une couverture.



On retrouve sur le mur de cette pouponnière des pochettes transparentes où l'on a placé des livres à l'attention des poupons. Il est également possible d'y insérer des objets douillets.



Ces pochettes en tissus permettent d'insérer plusieurs animaux en peluche. Ils sont à la portée des enfants.



Mobilier pour la détente et le confort



Une boîte ouverte avec des animaux en peluche permet de rendre ces objets doux accessibles.



Disposés dans ce filet, les animaux en peluche sont accessibles aux enfants.



Du matériel doux est disponible et à la portée des enfants en tout temps pendant la journée.

Merci aux CPE qui ont collaboré au partage de bonnes pratiques portant sur le mobilier pour la détente et le confort.

- Au Carrousel enfantin • Couri-Courette • L'Enchanté • Le Palais des bouts de chou • Mille Fleurs
- Parc-en-ciel • Pierrot & Colombine • Québec-Centre • Sophie



CHAPITRE 2

SOUS-ÉCHELLE . MOBILIER ET AMÉNAGEMENT ITEM 5 . ESPACE POUR L'INTIMITÉ

*Échelle d'évaluation de l'environnement préscolaire
Thelma Harms-Richard M. Clifford-Debby Cryer*

Objectif

**Offrir
des zones
d'intimité
aux enfants.**

MISE À JOUR ET APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES

La vie en groupe est stimulante pour l'enfant, mais elle est aussi exigeante et peut devenir source de tensions pour lui. Il est donc important que l'environnement soit aménagé de façon à ce qu'il puisse bénéficier d'un endroit calme et intime lorsqu'il en ressent le besoin. Cet espace pour l'intimité permet à l'enfant de se retrouver, de se calmer ou de se distancer de l'activité du groupe afin d'éviter une trop grande stimulation.

Qu'est-ce qu'un espace pour l'intimité?

C'est un espace physique mi-clos ou ouvert qui accueille un ou deux enfants à la fois. Il peut prendre la forme d'une petite cachette ou d'un petit coin à l'écart des jeux plus actifs. Les enfants qui s'y retrouvent peuvent ainsi prendre part à une activité ou choisir de se détendre à l'écart des autres enfants. Dans cette aire de jeux, des règles de vie importantes sont à prévoir et à discuter avec tout le groupe d'enfants. Par exemple, il faut définir les activités à privilégier et préciser les comportements attendus à l'intérieur de la zone d'intimité et autour de celle-ci.

Il est souhaitable que le personnel prévoie des activités pour les enfants dans ces espaces intimes (Harms, T., Cryer, D., et Riley, C., 2003, p. 35). Il est plausible de penser que ces lieux sont propices à la concentration et à la production d'un effort mental plus soutenu étant donné qu'une atmosphère sereine et calme s'en dégage.

Les aménagements suivants peuvent être considérés comme des aires d'intimité :

- une petite tente (commerciale ou faite par l'éducatrice avec des couvertures ou des tissus) ;
- une petite table ainsi qu'une ou deux chaises ;
- le dessous d'une petite table ;
- une boîte de carton (ajourée et ouverte à certains endroits, suffisamment grande pour qu'un ou deux enfants puissent facilement y entrer) ;
- un bac à sable pour un ou deux enfants ;
- un recoin dans un local (un espace entre deux meubles ou entre un meuble et un mur).

Plusieurs auteurs soutiennent l'importance d'offrir des zones d'intimité aux enfants :

Accueillir la petite enfance – le programme éducatif des services de garde du Québec MFA, 2007

« L'aménagement de l'aire de jeu intérieure crée un univers qui aiguise la curiosité des enfants et les conduit à entreprendre une grande variété de jeux, seuls, avec d'autres ou en parallèle... », « ...Il permet en même temps le retrait d'un enfant qui désire s'isoler momentanément, se reposer, rêver ou simplement observer ses pairs qui jouent dans un coin. » (MFA, 2007, p. 60).



Guide des activités extérieures dans les centres de la petite enfance et les garderies **MFA, 2002**

«...Parfois, les enfants sentent le besoin d'être seuls ou avec un ami dans un lieu plus intime. Ils ont besoin de se retirer pour réfléchir, se calmer, observer ce qu'il se passe, en retrait. ».

«...Les enfants aiment les recoins, les cachettes, les petites cabanes, les grandes herbes, les arbres... ».

«...Ces lieux procurent un sentiment de sécurité et une certaine forme de liberté. Toutefois, on devra s'assurer que la surveillance demeure adéquate... », (MFA, 2002, p. 25).

Le livre Partager le plaisir d'apprendre **Hohmann, P. Weikart, Bourgon, Proulx, 2007**

« Une mezzanine, une alcôve ou le rebord d'une fenêtre, garnis de coussins ou d'oreillers, permettent aux enfants d'avoir un endroit pour prendre une pause, s'isoler, observer ou se défouler sans devoir se justifier auprès des autres. », (Phyfe-Perkins et Shoemaker, 1986).

« Il est très important qu'il existe des coins calmes, les enfants ont parfois besoin de se retirer pour se soustraire aux interactions. », (Hohmann, P. Weikart, Bourgon, Proulx, 2007, p. 111).

Routines et transitions en services éducatifs : en CPE, garderie, SGMS, prématernelle et maternelle **Malenfant, 2006**

«...Les enfants apprécient pouvoir se retirer temporairement du groupe dans un coin tranquille. Il importe que cet espace soit offert autant à l'intérieur qu'à l'extérieur et qu'il soit différent de celui qui est utilisé pour la sieste ou la relaxation. Vu comme un espace de décompression, ce lieu est utile pour prévenir l'accumulation de tension inhérente à la vie de groupe. Un meuble rembourré comme un petit divan ou un fauteuil-sac, des coussins où les enfants peuvent flâner, s'étendre seuls ou encore jouer tranquillement sans l'intrusion des pairs, une carpette douce, des objets en peluche ou une cloison transparente deviennent un attrait pour cette aire de détente qui doit évidemment demeurer propre et sécuritaire. », (Malenfant, 2006 p. 43).

Diversité architecturale du milieu de garde de la petite enfance : un jeu entre espaces, matériaux et tectonique **Lemieux, 2010**

« Les enfants ont besoin de jouer "passivement" à certains moments de la journée. Il importe donc de leur fournir un milieu adapté qui leur permet de se retirer du groupe. », (Lemieux, 2010, p. 15).

«...Deux autres besoins complémentaires en terme de jeu sont propres au développement de l'enfant : celui de "faire", soit participer activement, versus celui de "ne rien faire", soit de participer passivement. La tendance actuelle dans les garderies québécoises est d'encourager constamment l'enfant à choisir des activités, des compagnons de jeu et du matériel... ».

«...L'attente, le désœuvrement et la passivité sont perçus comme du temps perdu ou des moments inutiles à éviter. Les enfants se retrouvent dès lors confrontés à une "culture du rester actif, mais calme", (Lacombe, 2006, p. 206), dans laquelle on n'encourage ni les rêveries ni les activités non appuyées sur du matériel pédagogique orienté. Pourtant, jouer de façon passive est bénéfique pour l'enfant ; il est essentiel pour son développement de pouvoir se détacher de l'action, de participer en observant et d'analyser ce qu'il voit, ou encore de rêver, de penser, (Guyot, 1991, p. 211). Le simple fait de regarder joue un rôle important dans le processus d'apprentissage, (Days, 2006, p. 208). Le milieu physique du service de garde gagne à offrir au tout-petit l'occasion d'agir de façon passive lorsqu'il en ressent le besoin, sans être jugé et sans gêner les autres qui demeurent actifs (Lemieux, 2010, p. 15)... ».

« Vivre en groupe n'est pas tout le temps facile. Et alors, quand le groupe commence à être vécu comme une contrainte, il faut pouvoir se détacher ; pour mieux y revenir, bien sûr. », (Pastrana, 1991, p. 114). L'enfant ressent parfois le besoin de se retirer, seul ou en petit groupe, pour jouer, réfléchir ou discuter : le jeu solitaire est un besoin qui peut se manifester en tout temps. Il importe que l'environnement physique comprenne des espaces repères plus intimes tels que les coins, les mezzanines, les planchers en contrebas, les alcôves ou les tablettes de fenêtres... (Pastrana, 1991, p. 114), (Lemieux, 2010, p. 20)



LES OBSTACLES AUX BONNES PRATIQUES

L'absence d'aires d'intimité

Dans certains CPE, il y a peu ou pas d'aires d'intimité qui sont aménagées. On y trouve généralement des coins de lecture qui, dit-on, servent d'aires de détente et d'intimité. Ces aires accueillent cependant, la plupart du temps, plusieurs enfants à la fois. Les enfants ne peuvent donc y combler un réel besoin d'intimité.

Trop peu d'aires d'intimité

Dans plusieurs groupes, un seul coin d'intimité est aménagé. Il est nécessaire d'en avoir quelques-uns afin de permettre à plusieurs enfants en même temps d'y accéder selon leurs besoins.

La crainte que ces aires causent des conflits à gérer

Les petits coins, les cachettes et les petites cabanes sont attrayants et convoités. Les éducatrices peuvent être réticentes à construire une aire intime en raison des situations conflictuelles qui pourraient apparaître dans le groupe.

Considérer l'aire d'intimité comme étant un privilège pour certains enfants seulement

« Les adultes voient souvent dans l'intimité une sorte de privilège qu'on peut ou non offrir à l'enfant, alors qu'il s'agit d'un droit fondamental qui aide l'enfant à forger son identité. », (Martin, Poulin, Falardeau, 2009, p. 339).

La peur de l'isolement des enfants

Certaines éducatrices ont peur de l'isolement des enfants et n'acceptent pas qu'un enfant « ne joue pas ». Lorsqu'un enfant se retrouve seul, ces éducatrices leur demandent d'aller avec les autres enfants ou de se trouver un jeu.

L'inquiétude par rapport à la sécurité

Il est parfois interdit aux enfants de se rendre dans un espace intime. Les éducatrices évoquent parfois que la sécurité des enfants pourrait être compromise alors que, très souvent, la surveillance est possible.

La petitesse des espaces

Certains locaux sont parfois trop petits pour pouvoir y aménager un coin intime qui se situe à l'écart des jeux plus actifs.

DES PRATIQUES ILLUSTRÉES

Des CPE ont trouvé des solutions intéressantes, des exemples d'action et des moyens en réponse à des défis et des obstacles posés par la recherche de la qualité.

Une pratique uniformisée et mobilisatrice pour toute l'équipe

La décision commune d'offrir des coins d'intimité dans tous les locaux

Dans plusieurs CPE, les éducatrices ont aménagé des petits coins d'intimité et de douceur dans chaque local d'appartenance. Les éducatrices ont réalisé que même si ces espaces d'intimité sont petits, ils répondent à un véritable besoin chez les enfants de tous les groupes d'âge.

Dans certains locaux, les enfants peuvent y découvrir une petite cachette et, dans d'autres, y retrouver une aire douillette et confortable. En toute quiétude, et pouvant compter sur un aménagement favorisant à la fois la détente et la découverte de matériel, les enfants s'y rendent pour relaxer et entreprendre une activité calme. Ces aires sont dotées de mobiliers douillets comme des coussins et des objets moelleux et doux.

Les enfants peuvent aussi bénéficier d'une organisation astucieuse et réfléchie qui situe ces coins à l'écart des aires plus bruyantes, de manière à ce que ces aires plus bruyantes n'interfèrent pas les unes avec les autres. On y trouve également des bacs de jeux adaptés à ce type de coin. Le matériel de jeux qu'on y trouve est souvent mou, souple ou silencieux.

Dans certains CPE, ces petits espaces d'intimité sont utilisés également dans un processus de résolution de conflits. L'enfant peut décider par lui-même de se rendre dans ce coin pour se calmer, trouver une solution à un problème et se recentrer sur lui-même. Un bac spécialement conçu pour ce coin peut permettre aux enfants de se consoler, de s'apaiser et de retrouver leur calme.

Mise en garde : l'aire d'intimité ne doit pas servir de lieu de retrait.



Espace pour l'intimité

Des éducatrices usent de créativité pour créer des zones d'intimité

Les boîtes de carton, les couvertures suspendues et les petites tentes sont des coins d'intimité très appréciés des enfants !



Les enfants ont créé un coin intime dans leur local.



Ce château à construire et à décorer a permis aux enfants de fabriquer leur propre coin d'intimité.



Espace pour l'intimité



Le dessous d'une table peut être utilisé comme coin d'intimité. Lorsque l'éducatrice débute sa journée, elle installe temporairement ce voile. Le choix du voile permet de surveiller en tout temps l'enfant qui se trouve dans cette petite aire intime. À la fin de la période de jeux, l'éducatrice enlève la couverture ainsi que les coussins pour permettre la poursuite des activités routinières.



Un espace entre deux meubles peut constituer une aire intime lorsqu'on y dépose un petit voile ou un rideau.



Espace pour l'intimité

De l'ameublement qui offre des coins d'intimité



Une petite table sur laquelle on trouve un ordinateur est considérée comme une aire intime selon le livre de référence sur les échelles de la qualité de Cap Qualité: *All about the ECERS-R*. Harms, T., Cryer, D., et Riley, C. (2003). Un ou deux enfants peuvent s'y rejoindre pour prendre part à un jeu.



Une petite table et une chaise constituent une aire intime selon le livre de référence sur les échelles de la qualité de Cap Qualité: *All about the ECERS-R*. Harms, T., Cryer, D., et Riley, C. (2003). Un ou deux enfants peuvent y prendre place pour y faire une activité.



Une petite table à pique-nique pour jouer à deux ou un mobilier « petite coiffeuse » font partie des aires d'intimité en raison du jeu individuel ou à deux qu'ils proposent.



L'usage de cette petite tente comme coin d'intimité est judicieux. Elle présente de nombreuses ouvertures permettant de bien surveiller les enfants qui s'y trouvent.



Espace pour l'intimité



L'usage du voile sur le toit de cette petite tente permet une surveillance plus aisée des enfants.



La bibliothèque faisant face à cette petite aire intime propose à l'enfant la découverte d'histoires et de documentaires sur divers sujets.



Espace pour l'intimité

Des petites cachettes dans des meubles !

Certaines éducatrices ont fait preuve d'ingéniosité en fabriquant une petite cachette pour les enfants. Les tablettes d'un meuble qui ne sont pas utilisées peuvent être retirées ou encore des meubles qui ne servent plus peuvent avoir une autre utilité. Ces meubles constituent des espaces d'intimité sécuritaires et attrayants pour les enfants. Les éducatrices y ajoutent des rideaux, des coussins, des voiles, du matériel douillet, etc.



Cette petite cachette permet à l'éducatrice une surveillance constante lorsqu'au moins un des trois panneaux de rideau est ouvert.



Ici, le choix du voile est judicieux car il permet à l'éducatrice d'assurer une surveillance adéquate. Ce voile peut être descendu complètement pour plus d'intimité.



Espace pour l'intimité



Une petite aire est aménagée dans ce meuble. Les enfants y trouvent du matériel douillet. Ils prennent plaisir à sortir le matériel pour ensuite s'y cacher, toujours à la vue de l'éducatrice...



Ce CPE devait trouver une solution pour rendre ce meuble existant utile et profitable. Précédemment, les trois espaces sous la tablette principale contenaient des bacs de rangement. Ceux-ci étaient régulièrement enlevés par les enfants qui y improvisaient avec plaisir un jeu de cachette. C'est en observant les enfants jouer que les éducatrices des groupes de 18 mois et des deux ans ont décidé de permettre l'accès à ces petites cachettes aux enfants. Les éducatrices ont retiré les bacs qui s'y trouvaient et elles ont ajouté du mobilier douillet pour rendre ces lieux confortables et stimulants.



Deux petites aires ont été aménagées. Une première dans le meuble et l'autre devant celui-ci. Le filet suspendu permet aux enfants de prendre le matériel de leur choix. L'éducatrice doit laisser le rideau attaché en tout temps.



Espace pour l'intimité



L'éducatrice a enlevé les tablettes de ce meuble pour en faire un coin intime. Ce meuble est fixé au mur afin de ne pas basculer lorsqu'un enfant s'y assoit.



Un espace plus intime a été créé près de cette aire de détente et de lecture. On y trouve également des objets douilletts.



Espace pour l'intimité



Une structure en plexiglas a été construite pour créer une petite aire intime et confortable aux enfants. Ainsi, l'éducatrice peut surveiller en tout temps l'enfant qui fréquente ce petit coin tranquille.



La porte de cette armoire a été coupée pour créer une zone d'intimité. Un enfant peut s'y installer confortablement pour regarder des livres tirés d'un présentoir invitant.



Espace pour l'intimité



Dans l'aménagement de ce local, on a pensé enlever les portes inférieures de l'armoire afin de créer un coin d'intimité douillet pour les enfants.



Un CPE a créé un petit coin d'intimité en enlevant les portes d'une section de ce meuble de rangement.



Espace pour l'intimité



Lors de la construction de ce CPE, des casiers pleine hauteur ont été installés pour le rangement du matériel. Les éducatrices des groupes des 18 mois et des 2 ans ont choisi d'y aménager une petite aire d'intimité pour chaque enfant. On y retrouve du matériel douillet et des effets personnels.



Espace pour l'intimité



Ce petit coin d'intimité offre aux enfants la possibilité de faire plusieurs activités. Ils peuvent s'amuser avec un animal en peluche, placer des images sur un tableau aimanté ou regarder des livres. Le matériel est accessible aux enfants.



Espace pour l'intimité



Les tablettes d'une section d'un meuble de rangement ou les portes d'une table à langer ont été enlevées pour permettre aux enfants de bénéficier d'une aire intime.



Espace pour l'intimité



Ce petit coin doux a été fabriqué par une éducatrice avec des feuilles de carton-mousse (*foam-board*). Sur le dessus, l'éducatrice a découpé une petite fenêtre pour laisser entrer la lumière et permettre de surveiller l'enfant qui y joue.



Espace pour l'intimité

Des coins intimes... Aussi à l'extérieur!

Deux petits coins d'intimité sont disponibles à l'extérieur. Un ou deux enfants peuvent y jouer en toute tranquillité et à l'écart des jeux actifs. Ils apprécient ces deux cachettes.



Ce CPE a pensé offrir un petit coin d'intimité aux enfants dans la cour, à toutes les saisons.



Lorsque la cour de ce CPE a été reconstruite, les enfants ont découvert un petit recoin entre la clôture et le mur du carré de sable. Ce petit espace accueille un ou deux enfants et quelques jouets.



Espace pour l'intimité

Des éducatrices observent les enfants jouer dans des recoins et entreprennent de créer avec eux des coins d'intimité

Des éducatrices observent les enfants de leur groupe s'installer pour jouer avec leurs pairs. Elles s'aperçoivent que certains cherchent à s'installer dans de petits recoins. Ces éducatrices répondent à l'intérêt des enfants à jouer dans des espaces restreints en leur fournissant du matériel confortable comme des coussins, des carpettes ou des jouets. Ces coins font maintenant partie de l'environnement quotidien des enfants.



Cet endroit est un petit lieu de détente pour regarder des livres.



Dans ce local, les enfants de 4 et 5 ans prennent plaisir à fréquenter ce coin pour « jouer à l'espion » en observant le jeu des autres.



Espace pour l'intimité



L'éducatrice a observé chez les enfants de son groupe de 4-5 ans un intérêt accru pour le dessin. Un petit coin intime pour l'écriture et le dessin est ainsi installé à l'écart des autres jeux.



Un petit escalier sous la table à langer peut servir d'aire d'intimité s'il n'est pas utilisé dans le cadre de changements de couche.



Ce petit coin intime entre un mur et un meuble permet à un enfant de regarder un livre en toute tranquillité.



Espace pour l'intimité



Ce petit aménagement douillet près d'une fenêtre offre la possibilité aux enfants de se retirer du groupe, de rêver, de se reposer ou encore de réfléchir.



Ce petit aménagement permet aux enfants de se détacher de l'action, de participer en observant et d'analyser ce qu'ils voient.



Un simple matelas au sol et un voile fixé au plafond dans un coin du local permettent à l'enfant de jouer à l'abri des jeux plus actifs.



Espace pour l'intimité



Une petite aire d'intimité pour les plus jeunes poupons.

Merci aux CPE qui ont collaboré au partage de bonnes pratiques portant sur le mobilier pour la détente et le confort.

- Au Carrousel enfantin • Aux Mille-Pattes • La Peluche • Couri-Courette • L'Essentiel • La Petite Cité
- La Salopette • Le Grenier Enchanté • Le Palais des bouts de choux • Les Petits Cheminots • Les P'tits Loups
- Les Petits Papillons • Mille Fleurs



ANNEXE 1

DÉMARCHE PROPOSÉE PAR LE SERVICE CAP QUALITÉ

ÉTAPE	PERSONNES IMPLIQUÉES	DURÉE	EXPLICATIONS
1 • Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Direction générale 	6 heures	<p>Formation qui vise à préparer la direction générale à jouer pleinement son rôle en lui permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre les notions de qualité ; • comprendre les liens avec le développement global des enfants ; • comprendre les instruments de mesure utilisés pour obtenir un profil de la qualité des services ; • comprendre les limites de l'utilisation du profil.
2 • Rencontre préalable	<ul style="list-style-type: none"> • Direction générale • Superviseure pédagogique • Personne-ressource du Regroupement 	1 à 2 heures	<p>Rencontre de planification qui permet à la personne ressource de s'assurer que l'équipe de direction comprend bien la démarche et son rôle quant au soutien qu'elle aura à apporter à son équipe dans la poursuite de la démarche.</p>
3 • Observation	<ul style="list-style-type: none"> • Les éducatrices et les enfants • Personne-ressource du Regroupement 	Selon le nombre de groupes	<p>En général, les personnes ressources complètent l'observation de deux groupes par jour.</p> <p>Elles utilisent la grille ÉÉEN-R pour les groupes d'enfants âgés de 0 à 2 ½ ans et la grille ÉÉEP-R pour les groupes d'enfants âgés de plus de 30 mois.</p>
4 • Présentation du profil	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe de direction • Personne-ressource du Regroupement 	1 à 2 heures	<p>La personne ressource rencontre l'équipe de direction afin de discuter des résultats obtenus par le milieu et de préparer les prochaines étapes.</p>
5 • Séances de coaching	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe de direction • Les éducatrices • Les éducatrices spécialisées, les éducatrices remplaçantes, en congé, la cuisinière, peuvent être invitées à l'ensemble ou à une partie des rencontres • Personne-ressource du Regroupement 	<p>Minimum suggéré :</p> <p>3 rencontres de 3 heures situées à un mois d'intervalle</p>	<p>Les éducatrices et les autres membres de l'équipe forment 2 groupes ou plus :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 • groupe des personnes impliquées auprès des enfants de 0 à 2 ½ ans ; 2 • groupe des personnes impliquées auprès des enfants de plus de 30 mois. <p>Ces rencontres doivent permettre aux équipes de prendre connaissance des résultats, de comprendre les concepts liés à la qualité et d'identifier des actions, des solutions possibles pour améliorer la réponse aux besoins des enfants et le soutien à leur développement.</p>



ÉTAPE	PERSONNES IMPLIQUÉES	DURÉE	EXPLICATIONS
6 • Plan de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Toute l'équipe du CPE • Le conseil d'administration peut être mis à contribution Sur demande du CPE : personne-ressource du Regroupement	Selon le besoin	<p>Dès la première séance de coaching, certaines actions peuvent être planifiées ou entreprises. Parfois, certaines directions préfèrent attendre que l'équipe ait complété les trois séances de coaching avant d'amorcer le plan d'action.</p> <p>Dans tous les cas, ce sont les directions et les équipes qui font les choix, déterminent des priorités d'action, les objectifs qu'elles se donnent et les moyens qu'elles comptent mettre en place pour améliorer la qualité des services. Un support est offert sur demande.</p>
7 • Services complémentaires facultatifs		Selon les choix effectués	<p>Les CPE peuvent obtenir des services complémentaires auprès du Regroupement afin d'être soutenus dans la poursuite de la démarche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • coaching supplémentaire; • coaching de planification; • communauté d'apprentissage (direction); • coaching individuel; • soutien professionnel; • formation.
8 • Deuxième évaluation facultative	<ul style="list-style-type: none"> • Les éducatrices et les enfants • Personne-ressource du Regroupement 	Selon le nombre de groupes	<p>Une personne ressource réalise la 2^e cotation.</p> <p>Ce deuxième portrait permet à l'équipe de mesurer les progrès effectués à la suite des actions entreprises et de comparer les résultats.</p>



BIBLIOGRAPHIE

- BIGRAS, N. et C. JAPEL (2007).
La qualité dans nos services de garde éducatifs à la petite enfance, Québec, *Les Presses de l'Université du Québec*.
- DROUIN, C., N. BIGRAS, C. FOURNIER, H. DESROSIERS ET S. BERNARD (2004).
Grandir en qualité 2003. Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs, Québec, Institut de la statistique du Québec
- HARMS, T., FÉDÉRATION CANADIENNE DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE (2004).
Améliorer les milieux des services de garde à travers le monde. Interaction, 18 (1), p.38-39.
- GOELMAN, H., G. DOHERTY, D.S. LERO, A. LAGRANGE ET J.TOU GAS (2000).
You Bet I Care! Caring and learning Quality in child care centers across Canada, Guelph, Ontario, Center for Families, Work and Well-Being, University of Guelph. (ERIC Document Reproduction Service No. ED 453 904).
- HARMS, T., D. CRYER et R. M.CLIFFORD (2009).
Échelle d'évaluation de l'environnement des nourrissons et trottineurs-Version révisée. Traduction et adaptation de Christa Japel, Nathalie Bigras et autres, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.
- HARMS, T., D. CRYER et R. M.CLIFFORD (2004).
Échelle d'évaluation de l'environnement préscolaire, Traduction de Madeleine Baillargeon et Hélène Larouche, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.
- HARMS, T., D. CRYER et R. M.CLIFFORD (2003).
Infant and Toddler Environment Rating Scale-Revised-edition, New York, Teachers College Press.
- HARMS, T., D. CRYER et R. M.CLIFFORD (1998).
Early Childhood Environment Rating Scale-Revised edition, New York, Teachers College Press.
- HARMS, T., D. CRYER et RILEY, C. (2003).
All about the ECERS-R. Lewisville, North Carolina, Kaplan Early Learning.
- HOHMANN, M., D.P.WEIKART, L. BOURGON et M. PROULX (2007)
Partager le plaisir d'apprendre. Guide d'intervention éducative au préscolaire, 2^e édition, Québec, Les éditions de la Chenelière inc.
- JAPEL, C., R.E. TREMBLAY ET S.CÔTÉ (2005).
La qualité, ça compte! Résultats de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec concernant la qualité des services de garde, Choix, IRPP.
- JAPEL, C. et S. MANNINGHAM (2007).
L'éducatrice au cœur de la qualité... *Un projet pilote visant l'augmentation des compétences*. Dans C. Japel et N. Bigras, direction (2007). *La qualité dans nos services de garde éducatifs à la petite enfance*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.
- LEMIEUX, M (2010). *Diversité architecturale du milieu de garde de la petite enfance : un jeu entre espaces, matériaux et tectonique*, mémoire de maîtrise, Université Laval, archive de publications électroniques de l'école de l'architecture de l'Université Laval: www.arc.ulaval.ca/files/projetsetudiants/2010/Lemieux_Marie-France.pdf
- MALENFANT, N (2006).
Routines et transitions en services éducatifs : en CPE, garderie, SGMS, prématernelle et maternelle, Québec, Presses de l'Université Laval.
- MARTIN, POULIN, FALARDEAU (2009).
Le bébé en services éducatifs, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AINÉS (2007).
Accueillir la petite enfance Le programme éducatif des services de garde au Québec, Québec, Direction des relations publiques et des communications, ministère de la Famille et des Aînés.
- QUEBEC (2007). *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance : L.R.Q., c. S-4.1.1*, Québec, Éditeur officiel du Québec.
- QUEBEC (2007). *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance : L.R.Q., c. S-4.1.1, r.2*, Québec, Éditeur officiel du Québec.
- QUEBEC (2002). *Guide des activités extérieures dans les centres de la petite enfance et les garderies*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec. P.24-25
www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SF_guide_act_exterieures.pdf
- TARDIF, G. et L. LEMAY (2012).
L'attachement et les services de garde, ce que dit la recherche. Dans N. Bigras, L. Lemay et M. Tremblay (2012) : *Petite enfance, services de garde éducatifs et développement des enfants État des connaissances*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.

